



NOM DE L'ASSOCIATION :

Cocher la case correspondante :

Association culturelle

Association sportive

Association sociale

Association loisirs / bien-être / éducatif

Première demande

Renouvellement d'une demande

Le dossier est à déposer en Mairie au service communication / culture et subventions
ou à envoyer par mail à marie.robert@pignan.fr

AVANT LE 23 JANVIER 2022*

(* Tout dossier incomplet ou déposé après cette date ne sera pas traité.)

Aucun autre document que ceux demandés ne sera accepté.

NOTICE EXPLICATIVE

NOUVEAU : Afin d'examiner avec équité les demandes de subventions des associations, la Municipalité souhaite établir de nouvelles modalités d'attribution en distinguant : le financement de vos activités courantes et vos besoins éventuels pour réaliser des projets ou événements. Une annexe spécifique est à compléter à ce sujet.

Il convient de compléter ce nouveau dossier avec attention. En cas de souhait d'explications, vous pouvez contacter : Marie Robert au 04 67 47 47 64 – marie.robert@pignan.fr

Le présent dossier est composé de plusieurs parties qui doivent être toutes impérativement renseignées afin que votre dossier puisse être convenablement traité.

⇒ Ce dossier doit être complété dans son intégralité, accompagné des pièces administratives demandées et envoyé avant le **23 JANVIER 2022** :

- ✓ Les statuts de l'association, en un seul exemplaire
- ✓ La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du bureau)
- ✓ Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondante à celle du n° SIRET
- ✓ Le PV de la dernière AG avec compte de résultat approuvé.
- ✓ L'attestation d'assurance de responsabilité civile

Aucun autre dossier que celui demandé ne sera accepté.

Espace réservé à l'administration

Dossier complet

Dossier incomplet

- Fiche remplie partiellement
- Statuts non remis
- RIB non remis
- Compte de résultat N-1 non complet
- Compte de résultat de l'exercice en cours
- Budget prévisionnel non complet
- Absence d'attestation d'assurance

Dossier remis après la date limite

Date :

Date REL :

ELEMENTS DE GESTION

Moyens humains

Nombre d'adhérents total :

Nombre d'adhérents Pignanais :

Nombre de licenciés :

Nombre d'adhérents par tranche d'âge :

- de 0 à 10 ans :
- de 11 à 25 ans :
- de 26 à 49 ans :
- plus de 50 ans :

Nombre de salariés :

Nombre d'encadrants :

Moyens financiers

Montant subvention municipale 2021	Montant autres subventions en 2021	Montant global des cotisations annuelles	Montant des recettes (hors cotisation)	Aide logistique communale
				<input type="checkbox"/> Salle <input type="checkbox"/> Matériel <input type="checkbox"/> Impressions

ENGAGEMENT VIE LOCALE

Participation aux évènements organisés par la municipalité

Veillez indiquer à quels évènements municipaux vous souhaitez participer durant l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022) :

NOM DE L'EVENEMENT	COCHER la ou les case(s) correspondante(s)
Carnaval (aide à la préparation des chars)	
Festival Pierres et arts	
Forum des associations	
Fête de l'olive	
Marché de Noël	
Marchés Nocturnes	

Evènements prévus par votre association en 2022

(ex : gala, exposition, salon, festival, brocante, loto...)

Indiquez le nom et la date

-

-

-

-

-

DONNEES FINANCIERES

Demande de subvention de fonctionnement

COMPTE FINANCIER 2021

Charges		Produits	
60 Achats		70 Ventes de produits et prestations de service	
Fournitures d'activités		Ventes de produits	
Fournitures administratives		Participations des usagers	
Alimentation		Location	
Petits équipements (à détailler) :		Mise à disposition de personnel	
-		Prestations de services	
-		Entrées	
		Autres (préciser la nature des recettes) :	
61 Services extérieurs			
Locations			
Assurances			
Entretien			
62 Autres services extérieurs		74 Subventions d'exploitation	
Personnel extérieur		Ville de Pignan	
Publicité / publication			
Transports et déplacement		Etat (préciser)	
Frais postaux et téléphone			
Autres (préciser) :		Région (préciser)	
63 Impôts et taxes		Département (préciser)	
64 Charges de personnel		Caisse d'Allocations Familiales	
Personnel permanent			
Personnel temporaire		Autres (préciser)	
Emplois aidés (préciser)			
65 Autres charges		75 Autres produits de gestion courante	
Droits d'auteurs (SACEM, SACD etc.)		Cotisations	
Adhésion fédération		Adhésions	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotations aux amortissements		78 Reprises sur amortissements	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Certifié exact

Nom et qualité :

Signature :

Pignan, le

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Charges		Produits	
60 Achats		70 Ventes de produits et prestations de service	
Fournitures d'activités		Ventes de produits	
Fournitures administratives		Participations des usagers	
Alimentation		Location	
Petits équipements (à détailler) :		Mise à disposition de personnel	
-		Prestations de services	
-		Entrées	
		Autres (préciser la nature des recettes) :	
61 Services extérieurs			
Locations			
Assurances			
Entretien			
62 Autres services extérieurs		74 Subventions d'exploitation	
Personnel extérieur		Ville de Pignan	
Publicité / publication			
Transports et déplacement		Etat (préciser)	
Frais postaux et téléphone			
Autres (préciser) :		Région (préciser)	
63 Impôts et taxes		Département (préciser)	
64 Charges de personnel		Caisse d'Allocations Familiales	
Personnel permanent			
Personnel temporaire		Autres (préciser)	
Emplois aidés (préciser)			
65 Autres charges		75 Autres produits de gestion courante	
Droits d'auteurs (SACEM, SACD etc.)		Cotisations	
Adhésion fédération		Adhésions	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotations aux amortissements		78 Reprises sur amortissements	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Nom et qualité :
Signature

Pignan, le

ANNEXE 1

Présentation de vos projets ou évènements 2022

Exemple : salon, exposition, braderie, festival...

Préciser le rayonnement de votre ou vos projets / évènements :

Local Intercommunal Départemental Régional National

Intitulé et descriptif des actions de votre ou vos projets / évènements :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Lieu et date(s) envisagée(s) :

.....
.....

Vos moyens humains et matériels :

.....
.....
.....
.....

Moyens matériels et logistiques sollicités auprès de la commune de Pignan

.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de personnes attendues :

ANNEXE 2

Attestation

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez votre demande

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association respecte le pacte républicain (ci-joint en annexe) mis en place par l'Etat à destination des associations et des communes ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

Inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (RIB à joindre).

Fait, le à

Signature

ANNEXE 3

PACTE REPUBLICAIN A L'INTENTION DES ASSOCIATIONS

ENGAGEMENT N°1 : LIBERTE DE CONSCIENCE :

Respecter la liberté de conscience des membres et des tiers.
S'abstenir de prosélytisme abusif.

ENGAGEMENT N°2 : LIBERTE D'ASSOCIATION DES MEMBRES :

Assurer la liberté des membres de se retirer de l'association.
Assurer le droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N°3 : EGALITE ET NON-DISCRIMINATION :

Egalité devant la loi.
Egalité femmes-hommes au sein de l'association et prévention de toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.
Absence de toute différence de traitement injustifiée.

ENGAGEMENT N°4 : FRATERNITE ET PREVENTION DE LA HAINE ET DE LA VIOLENCE :

Ne pas cautionner ou provoquer à la haine ou à la violence.
Rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N°5 : RESPECT DE LA DIGNITE DE LA PERSONNE HUMAINE :

Ne pas entreprendre, ni soutenir ou cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la dignité de la personne humaine.
Ne pas exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique, notamment des personnes en situation de handicap.
Protéger la santé et de l'intégrité physique et morale des membres bénéficiaires des services de l'association, notamment des mineurs.

ENGAGEMENT N°6 : RESPECT DE LA LEGALITE ET DE L'ORDRE PUBLIC :

Ne pas causer de troubles à l'ordre public.
Ne pas revendiquer sa propre soustraction aux lois de la République pour un quelconque motif.
Ne pas recourir aux actions violentes.

ENGAGEMENT N°7 : RESPECT DES SYMBOLES FONDAMENTAUX DE LA REPUBLIQUE :

Respecter l'emblème national et la devise de la République.